

Document explicatif des plans d'agriculture urbaine à l'intention du milieu municipal

En juillet dernier, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) annonçait la toute première Stratégie de soutien de l'agriculture urbaine, qui vise le développement de ce type d'agriculture sur le territoire québécois. Cette stratégie a notamment comme objectif de répondre à des enjeux liés au rapprochement entre les acteurs bioalimentaires et les consommateurs, au développement de l'économie locale grâce à l'industrie bioalimentaire, à la sécurité alimentaire et à la mise en valeur du développement durable.

Plus précisément, le plan d'action de la Stratégie prévoit favoriser la prise en compte de l'agriculture urbaine dans les activités de planification des municipalités en soutenant la réalisation de projets pilotes.

Description d'un plan d'agriculture urbaine

L'élaboration d'un plan d'agriculture urbaine (PAU) consiste à réaliser un portrait des acteurs, des infrastructures et des activités qui se rattachent à l'agriculture urbaine sur un territoire donné. Ceux-ci proviennent des secteurs de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation de produits alimentaires ainsi que de la gestion des matières résiduelles. À la suite de ce portrait, un diagnostic doit être effectué en concertation avec les acteurs du milieu (ex. : citoyens, agriculteurs urbains, instances de concertation, etc.) afin de faire ressortir les particularités et les dynamiques existantes. Ce diagnostic permet également d'établir des objectifs, une vision commune et des pistes d'action pour le développement de l'agriculture urbaine et l'atteinte d'objectifs plus larges tels que l'augmentation de l'autonomie alimentaire locale ou l'accès à des aliments sains.

Objectifs pour les municipalités régionales de comté et les municipalités

- Déterminer les acteurs, les infrastructures et les activités qui se rattachent à l'agriculture urbaine en vue de proposer de nouvelles avenues pour mettre en valeur et soutenir ce type d'agriculture.
 - Poser un diagnostic de l'agriculture urbaine sur leur territoire et du potentiel qu'elle représente.
 - Proposer de nouvelles pistes de solution en aménagement du territoire pour assurer le développement de l'agriculture urbaine.
- **Un portrait du territoire, des activités, des acteurs, des infrastructures et des initiatives liés à l'agriculture urbaine**

En vue de planifier le développement de l'agriculture urbaine sur son territoire, le milieu municipal doit posséder une connaissance fine des particularités et des composantes de ce type d'agriculture. Ainsi, la réalisation d'un portrait lui permet de documenter l'état de

situation et de comprendre l'évolution et les tendances récentes en agriculture urbaine sur son territoire. Le portrait doit faire ressortir les activités, les acteurs et les infrastructures qui se rattachent non seulement à la production, mais aussi à la transformation, à la distribution et à la consommation de produits alimentaires ainsi qu'à la gestion des matières résiduelles. Il doit également permettre de recenser les initiatives d'agriculture urbaine, qu'elles soient commerciales ou communautaires, afin d'améliorer une fois de plus les connaissances et de mieux cibler les interventions qui visent le développement de ce type d'agriculture.

- **Un inventaire des sites propices à la pratique de l'agriculture urbaine commerciale et communautaire qui démontre le potentiel du territoire pour le développement de ce type d'agriculture**

L'agriculture urbaine au Québec revêt des formes diverses, telles que les jardins communautaires et collectifs, les aménagements comestibles, les petits élevages urbains, les serres et les jardins sur les toits, les fermes urbaines et bien d'autres. En effet, elle se développe sur le territoire de manière différenciée en s'adaptant aux caractéristiques de la trame urbaine, du cadre bâti et de la végétation qui est déjà en place. Ainsi, afin de connaître le potentiel de développement de l'agriculture urbaine sur un territoire donné, il importe de réaliser un inventaire des sites qui sont propices à sa pratique sous ses diverses formes.

- **Un diagnostic de l'agriculture urbaine et de ses composantes à la manière d'une analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) afin de comprendre les enjeux de son développement**

Une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (FFOM) de l'agriculture urbaine et de son développement sur un territoire donné permet d'alimenter le diagnostic de l'agriculture urbaine et de ses composantes. Réalisée en concertation avec les acteurs du milieu et en fonction des différents enjeux et constats qui découlent du portrait et de l'inventaire, cette analyse améliore la compréhension de la situation actuelle et permet, par la suite, d'élaborer une vision et un plan d'action. Par exemple, dans cette analyse, des facteurs qui permettent le développement de l'agriculture urbaine, tels que la disponibilité des terrains propices et la réglementation en vigueur, devront être étudiés.

- **Une vision concertée de l'agriculture urbaine qui est souhaitée sur le territoire**

La vision est essentielle pour le plan d'agriculture urbaine puisqu'elle lui donne une ligne directrice. Elle contribue à mobiliser les forces du milieu et détermine ce qui est désiré pour l'avenir du développement de l'agriculture urbaine sur un territoire donné. Le milieu municipal doit élaborer une vision de l'agriculture qui est souhaitée en fonction du portrait et du diagnostic, et ce, en concertation avec les acteurs du milieu.

- **Un plan d'action qui soulève les enjeux vécus et les orientations souhaitées pour assurer le développement et la mise en valeur de l'agriculture urbaine**

Le plan d'action représente la suite logique de la réalisation du portrait et du diagnostic. Il met en lumière les enjeux qui sont présents sur le territoire et détermine les orientations souhaitées pour assurer le développement de l'agriculture urbaine et l'atteinte d'objectifs précis. Parmi ces objectifs qui découlent du diagnostic, on pourrait notamment trouver l'augmentation de l'autonomie alimentaire locale, l'accès à des aliments sains, etc. Ces objectifs spécifiques guideront le milieu municipal dans ses activités de planification et généreront des retombées bénéfiques, directes ou indirectes, sur le développement économique ou social du milieu.